



NOMBRE DE MEMBRES

Séance du 30 mars 2023

afférents	qui ont pris	
au Conseil Municipal	En exercice	part à la
	Délibération	
11	11	10

L'an deux mille vingt-trois et **le 30 mars 2023, à vingt heures trente minutes**, le Conseil Municipal de la Commune de Belcastel, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis BESSIERE, Maire.

Présents: Monsieur Jean-Louis BESSIERE, Madame Hélène BIBAL, Monsieur Jean-Marie BONNEVIALE, Monsieur Daniel BOURDY, Madame Marie-Noëlle DANTAN, Madame Fabienne LANDES, Monsieur Vincent REYNIER, Madame Régine RIGAL, Madame Eliane PARIS, Madame Audrey VIGUIE-BOU.

Absents : Monsieur ALQUIER Jean-Pierre.

Date de la Convocation : 23/02/2023

Date d'affichage : 23/02/2023

Madame Fabienne LANDES a été nommée secrétaire de séance.

Vote du budget annexe - SERVICE ASSAINISSEMENT_ DE_2023_026

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2023 du SERVICE ASSAINISSEMENT comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	36548.22 €	36 548.22 €
Section d'investissement	48 110.25 €	48 110.25 €
TOTAL	84 658.47 €	84 658.47 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le projet de budget primitif 2023 du SERVICE ASSAINISSEMENT



Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, APPROUVE le budget primitif 2023 arrêté comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	36548.22 €	36548.22 €
Section d'investissement	48 110.25 €	48 110.25 €
TOTAL	84 658.47 €	84 658.47 €

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement ;

Fait et délibéré à BELCASTEL, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les conseillers susnommés.

Acte dématérialisé,

Le Maire,

Jean-Louis BESSIERE



Acte rendu exécutoire par
- dépôt en Préfecture le: 03/04/2023
- publication en date du: 03/04/2023